

CQP

*Certificat de qualification
professionnelle*

Animateur PÉRISCOLAIRE

Du 13 novembre 2019
au 20 mai 2020



cemeabfc.org



Le CQP C'est quoi ?

Le CQP est une qualification de la branche professionnelle de l'animation, inscrit au Répertoire National des certifications Professionnelles.

Il donne l'équivalence BAFA, qui est une formation à l'animation volontaire permettant d'assurer l'encadrement occasionnel de mineurs dans les ACM.

Le CQP valide l'UC 4 du BPJEPS Loisirs tous publics.

Pour quel métier ?

Devenir animateur professionnel dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements inter-communaux, de secteur marchand ou de l'économie solidaire

Combien d'heures de formation ?

La formation comprend :
217 heures en centre de formation

200 heures en structure

Dans quel cadre exercer ? :

L'animateur périscolaire intervient en direction des enfants de 3/12 ans, dans les espaces temps proche de l'école : le matin, le soir la pause méridienne.

Il travaille en relation avec 2 acteurs éducatifs privilégiés, les parents et les enseignants.

Cet animateur peut être amené à intervenir en dehors des temps périscolaire auprès d'autres publics.

À quelles conditions:

Être majeur et avoir une structure d'alternance

Aucune sélection à l'entrée en formation

C'est quand ? :

Début de la formation :

13 novembre 2019

Fin de la formation :

20 mai 2020

Date limite de dépôt des dossiers :

4 novembre 2019

Réunions d'informations :

Mercredi 29 mai de 14h à 15h30

Lundi 1^{er} juillet de 10h à 11h30

Maison des associations à Dijon

C'est où ?

Dijon ou Besançon

Ça coûte combien ?

2104€90

Les stagiaires peuvent bénéficier d'un plan de formation employeur, du compte personnel de formation, d'un CPF monétisé, du plan de développement de compétences

Comment ça se passe ?

Les horaires de formation sont de 7h/jour :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Les journées de formation seront les mercredis et des jours sur les semaines de vacances

Une formation certifiante en 3 UC :

UC1 : Accueillir les publics, enfants et familles ,dans les temps périscolaires .

UC2 : Concevoir des projets d'animation en direction des publics enfants.

UC3 : Conduire des temps d 'animation périscolaire en direction des publics enfants

Pour s'inscrire

- > rendez-vous sur cemeabfc.org
- > procurez-vous le dossier d'inscription
 - soit en le téléchargeant sur le site
 - soit en contactant les Ceméa

Contactez-nous pour plus de renseignements

Bourgogne Franche-Comté

Besançon

Ceméa

18 rue de Cologne

BP 117

25013 Besançon Cedex

Tél : 03 81 81 33 80 Besançon / 03 80 28 02 37 Dijon

Fax : 03 81 82 33 07

Courriel : asso@cemeabfc.org

Site : <https://cemeabfc.org>

